



Conférence FEMIP 2007

PARIS, 22-23 MARS 2007



Les transferts financiers des migrants dans l'espace euro-méditerranéen : un levier pour le développement



Bienvenue à la deuxième Conférence FEMIP



Philippe de Fontaine Vive
Vice-Président de la BEI

Les transferts de fonds des migrants vers leurs pays d'origine retiennent, à juste titre, un très grand intérêt : les montants en cause sont, au niveau mondial, tout à fait considérables – 125 millions d'émigrés transfèrent annuellement quelque 300 milliards de dollars à 500 millions de proches dans leur pays d'origine –, et ces flux sont en croissance constante : plus de 130% ces cinq dernières années.

Consciente de ces enjeux, la FEMIP a réalisé il y a un an la première étude de référence sur ces questions dans l'espace Euro-Méditerranéen. Cette étude a mis en évidence plusieurs traits caractéristiques :

- d'une part l'importance de l'Europe comme origine de transferts : celle-ci constitue de loin la première source – entre 85 et 90% pour le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Turquie – des transferts reçus par les 8 pays partenaires méditerranéens objets de l'étude;
- d'autre part, l'impact économique de ces transferts qui représentent entre 2 et 22% du PIB des pays bénéficiaires ;
- l'étude met aussi en lumière le poids des flux informels tant pour leur volume, que pour les canaux utilisés : selon les pays, les envois informels sont jusqu'à 4 fois supérieurs aux envois officiels (8 milliards de € par an) et jusqu'à 85% des flux « officiels » sont transférés en dehors des circuits bancaires ;
- parallèlement, l'étude de la FEMIP relève la faible bancarisation des émetteurs et des bénéficiaires qui, pour des raisons de rapidité et de

livraison jusque dans les zones les plus éloignées des pays d'origine, s'en remettent largement à des sociétés de transfert d'argent liées par des contrats d'exclusivité aux systèmes postaux des pays partenaires. Il en résulte une absence de transparence des prix et des coûts élevés (jusqu'à 16% du montant transféré) qui grèvent lourdement les communautés concernées ;

- enfin, l'étude éclaire sur l'utilisation de ces transferts : avec des variations selon les pays, ceux-ci sont essentiellement utilisés pour améliorer les conditions de vie des familles restées au pays : consommation des ménages (51%), éducation ou santé (18%), logement (14%). De fait, moins de 10% des transferts sont utilisés à des investissements productifs, sauf en Tunisie et en Égypte.

Les travaux de la Conférence, organisée en partenariat entre la BEI et la Fédération bancaire européenne, visent à approfondir l'échange d'expériences et à susciter la prise de conscience des problématiques par un dialogue interactif avec les meilleurs experts de ces questions. La spécificité de la Conférence FEMIP 2007 sera, en effet, d'associer le secteur bancaire euro-méditerranéen à la réflexion sur ces sujets, nourrie de témoignages sur les pratiques innovantes développées tant en Euro-Méditerranée, que dans d'autres régions du monde.

La facilitation et la baisse des coûts des transferts conduisent, en premier lieu, à développer la dissémination de l'information et l'utilisation des

Les transferts financiers des migrants dans l'espace euro-méditerranéen : un levier pour le développement

canaux formels ; il s'agit à la fois de conforter l'insertion économique des migrants dans les pays d'accueil, et de prévenir les trafics, fraudes et usages illicites éventuels. Cependant, pour les banques européennes, le montant individuel modeste de chaque transfert et les contraintes légales encadrant les migrations rendent difficile cette évolution ; par ailleurs, pour les banques des pays partenaires, la bancarisation suppose une mutation technique et commerciale ainsi que l'établissement de nouvelles relations avec les réseaux postaux qui, dans beaucoup de ces pays, occupent une position dominante sur les marchés des transferts.

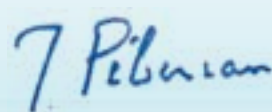
Le développement des relations entre les banques du Nord et du Sud autour des flux financiers des migrants pose également la question du rôle des pouvoirs publics – et notamment des autorités de régulation – dans la facilitation des transferts : comment promouvoir l'interconnexion des systèmes de paiement, quelle politique de change dans les pays de destination, quelles limites au pouvoir de régulation sachant que toute législation trop contraignante renforce le recours aux circuits informels ?

La bancarisation apparaît également comme un levier pertinent pour une utilisation plus productive de ces flux financiers. Avec l'approfondissement de l'ancrage en Europe des communautés de migrants, les aspirations économiques évoluent quant à l'utilisation des transferts vers le pays d'origine. On observe ainsi le souhait de constitution d'une épargne productive pouvant soutenir une démarche de consommation, l'aspiration à l'investis-

sement immobilier de loisir ou de retraite en dehors du terroir familial, le désir de soutenir le développement des communautés d'origine. Ces évolutions appellent une implication renforcée des institutions de développement pour accompagner les coopérations bancaires en Euro-Méditerranée, que ce soit pour développer des services spécifiques aux immigrés, ou pour soutenir la titrisation bancaire des droits de paiement reçus par les pays d'origine.

Telles sont les principales questions que la 2ème Conférence FEMIP se propose d'aborder avec vous, autour des quatre sessions détaillées ci-après. Au cours de ces deux journées, notre objectif sera non seulement d'explorer des pistes d'action concrète, mais aussi d'adresser un message positif à la place financière euro-méditerranéenne et aux communautés de migrants. C'est pourquoi il nous paraît essentiel que nos débats soient les plus interactifs possibles, afin de bénéficier non seulement de l'expérience des orateurs qui ont bien voulu nous rejoindre, mais aussi et surtout des réactions de chacun des participants.

Nous vous souhaitons une Conférence FEMIP à la fois productive et stimulante,



Michel Pébereau



Philippe de Fontaine Vive



Michel Pébereau
Président de la FBE



Conférence FEMIP

Les transferts financiers des migrants dans l'espace euro-méditerranéen : un levier pour le développement

Auditorium BNP-Paribas, 5 Avenue Kléber – 75016 Paris



► Jeudi 22 mars 2007

14h00 Café d'accueil et inscription des participants

15h00 **Séance inaugurale**

► ..., ...

15h45 **SESSION 1: Les transferts financiers des migrants : état des lieux**

Introduction: **Dr. MakramSader**, Secrétaire Général de l'Association des Banques du Liban (ABL)

► **John Martin**, Directeur, Direction de l'Emploi, du Travail et des Affaires sociales, OCDE

► **Le transferts d'argent en dehors du système bancaire**

- **Patrick Werner**, Président du Directoire de « La Banque Postale »
- **Hervé Chomel**, Vice-Président, International Markets, MoneyGram International

► **Faciliter les transferts : l'expérience turque et la diffusion de l'information**

- **Ayşe Elyf Talu**, Directeur-Adjoint du Département des transferts financiers des migrants, Banque Centrale de Turquie (TCMB)
- **Douglas Pearce**, Chef de la division Secteur financier - politique générale, Ministère britannique du développement international (DFID)

Les flux financiers des migrants ont créé un marché dominé par deux caractéristiques : l'ampleur du coût des transferts et l'importance des canaux informels utilisés. Cette session confrontera les initiatives développées pour réduire les coûts, que ce soit par l'utilisation de canaux non bancaires, ou que ce soit par la mise en place d'une politique volontariste ou par la dissémination de l'information aux communautés concernées.

Discussion avec les participants

17h15 **Pause-café**

17h30 **SESSION 2: Développer les services financiers aux migrants : le rôle du secteur bancaire**

Introduction: **Charles Milhaud**, Président de la Fédération Bancaire Française (FBF), Président du Groupe Caisse d'Epargne

► **Les banques opératrices des transferts et de services transfrontaliers**

- **Filipe Pinhal**, Vice-Président de Millennium BCP
- **Pierfrancesco Gaggi**, Président du Comité des Systèmes de Paiements, Fédération bancaire européenne (FBE)
- **Marcelino Castrillo García**, Directeur, Marché de grande consommation, Grupo Santander

► **Modernisation des réseaux et services bancaires en Méditerranée**

- **Chekib Nouira**, Président de la Banque Internationale Arabe de Tunisie
- **Abderrahmane Hadj-Nacer**, Associé-Fondateur, IMBank-International Maghreb Merchant Bank ; ancien Gouverneur de la Banque centrale d'Algérie

De nombreuses expériences de bancarisation des migrants sont développées par les acteurs du secteur, tant en Europe que dans les pays partenaires méditerranéens. Cependant, pour les banques européennes, le montant individuel modeste de chaque transfert et les contraintes légales encadrant les migrations rendent difficile cette évolution : la session témoignera des différentes stratégies mises en œuvre, qu'il s'agisse de démarches globales ou de stratégies de niche, soit géographiques, soit de produits.

Discussion avec les participants

19h30 **Fin de la session**



Conférence FEMIP

Les transferts financiers des migrants dans l'espace euro-méditerranéen : un levier pour le développement

Auditorium BNP-Paribas, 5 Avenue Kléber – 75016 Paris



► Vendredi 23 mars 2007

8h30 Café d'accueil aux participants

9h00 Ouverture de la 2^{nde} Journée

- **Michel Pebereau**, Président de la Fédération Bancaire Européenne (FBE),
Président du Conseil d'Administration de BNP-Paribas
- **Khalid Qudhiri**, Président, Attijariwafa Bank

9h45 SESSION 3: Cadre réglementaire et systèmes de paiement

Introduction: **Gertrude Tumpel-Gugerell**, membre du Conseil exécutif de la Banque Centrale Européenne (BCE)

- **Contrôle des flux de capitaux et questions relatives au change**
 - **Ali Touati**, Vice-Gouverneur de la Banque Centrale d'Algérie
- **Interconnexion des systèmes de paiement**
 - **Thierry de Longuemar**, Vice-Président Finances, Banque Africaine de Développement
 - **Alain Raes**, Directeur Régional - Europe Continentale, S.W.I.F.T.
- **Comment concilier les exigences de lutte contre le blanchiment et l'objectif de faciliter les transferts de fonds des migrants?**
 - **Riad Toufic Salamé**, Gouverneur de la Banque Centrale du Liban
 - **Christian Noyer**, Gouverneur de la Banque de France

Les flux financiers des migrants confrontent les autorités de supervision au dilemme entre une régulation trop contraignante qui renforcerait les circuits informels, et une régulation spécifique qui pourrait favoriser la transmission d'argent 'sale' sous couvert d'épargne des travailleurs émigrés. Les questions de taux de change et d'interconnexion des systèmes de paiements influent également sur le coût des transferts pouvant, là encore, conduire l'émetteur à recourir aux canaux informels. Comment arbitrer entre ces contradictions ?

Discussion avec les participants

11h15 Pause-café

11h30 SESSION 4: Les transferts financiers des migrants : un levier pour financer le développement

Introduction: **Fathallah Qualalou**, Ministre des Finances et de la Privatisation du Royaume du Maroc.

► Les transferts comme source pour la micro-finance

- **Jean-Michel Debrat**, Directeur Général Adjoint, Groupe Agence Française de Développement
- **Michael Cracknell**, Secrétaire Général de ENDA Inter-Arabe, co-fondateur du réseau des IMF arabes SANABEL

► Adosser le financement du logement et du logement social

- **Fernando Jiménez-Ontiveros**, Directeur-Adjoint, MIF, Banque Inter-Américaine de Développement (BIAD)
- **Nabil El Kerdoudi**, Membre du Directoire, 'Al Omrane', aménageur social marocain

► La titrisation des flux financiers provenant des migrants

- **Erdal Aral**, Directeur de la Trésorerie, Türkiye İş Bankası A.Ş.
- **Claire Coustar**, Directeur, Marchés émergents et produits structurés, Deutsche Bank Global Markets

Avec l'approfondissement de l'ancrage en Europe des communautés de migrants, les habitudes évoluent quant à l'utilisation des transferts : on observe ainsi le souhait à une épargne productive au pays, l'aspiration à l'investissement de loisir ou de retraite, etc. Ces nouvelles tendances appellent une implication renforcée des systèmes bancaires de part et d'autre de la Méditerranée, avec le soutien des acteurs du développement.

Discussion avec les participants

13h00 Clôture de la Conférence

Philippe de Fontaine Vive, Vice Président de la BEI, en charge de la FEMIP

13h30 Cocktail - déjeuner offert par BNP-Paribas

